

## 7 Décision du tribunal administratif

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

25/03/2025

N° E25000022 /83

LA MAGISTRATE EN CHARGE DES ENQUETES  
PUBLIQUES

### E- Décision désignation commission ou commissaire du 25/03/2025

Vu la lettre enregistrée le 19/03/2025, par laquelle la commune de Ginasservis demande la désignation d'un commissaire-enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*La modification n°1 de droit commun du plan local d'urbanisme sur la commune de Ginasservis ;*

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Mme Hermine LE GARS en qualité de magistrate déléguée aux enquêtes publiques ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

### DECIDE

**ARTICLE 1** : Monsieur Michel MILANDRI est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée à la commune de Ginasservis et à Monsieur Michel MILANDRI.

Fait à TOULON, le 25/03/2025

La magistrate déléguée,



Hermine LE GARS

## 8 Arrêté municipal d'enquête publique

République Française



MAIRIE de GINASSERVIS  
Département du Var

### ARRÊTÉ N°37

#### **PRESCRIVANT L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE GINASSERVIS**

Le Maire de la commune de Ginasservis,

VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L153-36 et suivants et L153-41 et suivants;

VU le code de l'environnement et notamment les articles du chapitre III du titre II du livre Ier ;

VU le décret n°2011-2018 du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement ;

VU l'arrêté ministériel du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionné à l'article R123-11 du code de l'environnement ;

VU le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ginasservis approuvé par délibération du Conseil Municipal du 23 mars 2017 ;

VU la révision à objet unique du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ginasservis approuvée par délibération du Conseil Municipal du 15 octobre 2020 ;

VU la révision à objet unique du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ginasservis approuvée par délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2021 ;

VU la délibération du conseil municipal du 4 avril 2024 engageant la procédure de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Ginasservis ;

VU les avis des Personnes Publiques Associées reçus ;

VU la décision n°E2500022/83 du 25 mars 2025 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulon, désignant Michel MILANDRI en qualité de commissaire enquêteur ;

VU les pièces du dossier soumis à l'enquête publique.

Vu la décision N° MRAe 0000468/A PP du 18 mars 2025

### ARRETE

#### **ARTICLE 1 : Dates et objet de l'enquête**

Il sera procédé à une enquête publique, conformément aux articles L 123-1 et suivants et R123-1 et suivant du Code de l'Environnement relative au projet de modification de droit commun n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de Ginasservis dans les formes prévues au chapitre III du titre II du Livre Ier du code de l'environnement, qui se déroulera du mardi 22 avril 2025 à 9h00 au vendredi 23 mai 2025 à 18h00, soit 32 jours consécutifs.

Objet de l'enquête :

Projet de modification de droit commun n°1 du PLU de Ginasservis

Caractéristiques principales du projet de modification de droit commun n°1 du PLU :

La procédure de modification de droit commun n°1 a pour objet d'ouvrir à l'urbanisation la zone 2AUe du Pied de la Chèvre, afin d'y autoriser la création d'une zone d'activités intercommunale à dominante artisanale et un Centre d'Incendie et de Secours.

MAIRIE de GINASSERVIS  
Place du Docteur Richaud - 83560 GINASSERVIS  
Tel : 04.98.05.21.41 – Fax : 04.98.05.21.50  
Email : mairie@ginasservis.com

**ARTICLE 2 : Évaluation environnementale**

L'évaluation environnementale du PLU et l'évaluation des incidences Natura 2000 figurent dans l'exposé des motifs de la procédure de modification du PLU. Conformément à l'article L.104-6 du code de l'urbanisme, la commune a sollicité la Mission Régionale d'Autorité Environnementale le 18 décembre 2024, autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement. L'avis de l'autorité environnementale n°000468/APP a été émis le 18 mars 2025. Cet avis est inclus dans le dossier d'enquête publique.

**ARTICLE 3 : Objectifs de l'enquête**

Cette enquête publique a pour objet de permettre à la population et à toutes personnes intéressées d'examiner le projet de modification de droit commun n°1 du PLU et de formuler des remarques et observations préalablement à l'approbation du document.

**ARTICLE 4 : Commissaire enquêteur**

Monsieur Michel MILANDRI a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulon par décision n° E25000022/83 du 25 mars 2025.

**ARTICLE 5 : Consultation du dossier d'enquête publique**

Le dossier d'enquête publique comprenant le dossier de projet de modification de droit commun n°1 du PLU, les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobile, côté et paraphé par le commissaire enquêteur sera déposé à la mairie de Ginasservis pendant toute la durée de l'enquête : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00, et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet suivant : [www.ginasservis.fr](http://www.ginasservis.fr)

Un poste informatique avec accès internet sera mis à disposition du public à la mairie.

À compter du mardi 22 avril 2025 à 9h00, jusqu'au vendredi 23 mai 2025 à 18h00, chacun pourra prendre connaissance du dossier de projet de modification de droit commun n°1 du PLU et consigner éventuellement ses observations :

- Sur le registre papier d'enquête disponible en Mairie,
- Par courrier à l'adresse suivante : M. le commissaire enquêteur « Enquête publique relative à la modification de droit commun n°1 du PLU » Place du Docteur Richaud 83560 Ginasservis,
- Sur l'adresse mail : [epginasservis@gmail.com](mailto:epginasservis@gmail.com)
- Et auprès du commissaire enquêteur pendant ses permanences organisées en mairie.

Les observations du public seront consultables en mairie sur le registre d'enquête papier présent dans le dossier d'enquête publique.

**ARTICLE 6 : Permanences du Commissaire enquêteur**

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie aux jours et heures suivantes :

- Mardi 22 avril 2025 de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête),
- Vendredi 9 mai 2025 de 14h00 à 18h00,
- Vendredi 23 mai 2025 de 16h00 à 18h00 (clôture de l'enquête).

**ARTICLE 7 : Avis d'enquête**

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête ainsi que les informations précisées par l'article R123.9 et suivants du code de l'environnement sera publié quinze jours au moins avant le

MAIRIE de GINASSERVIS  
Place du Docteur Richaud - 83560 GINASSERVIS  
Tel : 04.98.05.21.41 – Fax : 04.98.05.21.50  
Email : [mairie@ginasservis.com](mailto:mairie@ginasservis.com)

début de l'enquête, et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête dans deux journaux diffusés dans le département.

Cet avis sera publié sur le site internet de la commune au moins quinze jours avant le début de l'enquête.

Cet avis sera affiché dans les conditions définies par le présent arrêté conformément aux caractéristiques et dimensions de l'affichage de l'avis d'enquête publique mentionnés dans l'arrêté ministériel du 24 avril 2012, à la mairie et sur divers panneaux d'information situés sur le territoire de la commune de Ginasservis.

L'exécution des formalités d'affichage sera justifiée par des certificats de Monsieur le Maire annexés au dossier d'enquête. Une copie des avis publiés dans la presse sera annexée au dossier soumis à l'enquête publique.

#### **ARTICLE 8 : Fin d'enquête**

À l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur, qui rencontrera sous huit jours Monsieur le Maire afin de lui communiquer un procès-verbal de synthèse des observations.

Dans un délai de quinze jours, Monsieur le Maire pourra éventuellement produire ses observations. Le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions motivées dans un délai de 30 jours à compter de la fin de l'enquête, accompagné du registre et des pièces annexées.

#### **ARTICLE 9 : Rapport, conclusions et avis motivé du commissaire enquêteur**

Le rapport, conforme aux dispositions des articles L.123-15 et R.123-19 du code de l'environnement, relatara le déroulement de l'enquête et examinera les observations, propositions et contre-propositions recueillies. Les conclusions motivées seront consignées dans un document séparé précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves, ou défavorables au projet.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Préfet du département Var et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie et sur le site internet suivant : [www.ginasservis.fr](http://www.ginasservis.fr) pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, conformément aux dispositions de l'article R.123-21 du code de l'environnement.

#### **ARTICLE 10 : Demande d'informations sur l'enquête publique**

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées, auprès de Monsieur le Maire de Ginasservis :

- par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Maire, Mairie de Ginasservis « Enquête publique Modification de droit commun n°1 du PLU », Place du Docteur Richaud, 83560 Ginasservis
- par téléphone au 04.98.05.21.41

#### **ARTICLE 11 : Recours**

Toute personne physique ou morale peut contester le présent arrêté dans un délai de deux mois à compter de la date de sa parution par la voie d'un recours gracieux ou par la saisine de Monsieur le Préfet du Var, en application de l'article L.2131-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, par la voie d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulon.

#### **ARTICLE 12 : Exécution de l'arrêté**

L'exécution du présent arrêté est à la charge de Monsieur le Maire de Ginasservis et du commissaire enquêteur, chacun en ce qui le concerne.

MAIRIE de GINASSERVIS  
Place du Docteur Richaud - 83560 GINASSERVIS  
Tel : 04.98.05.21.41 – Fax : 04.98.05.21.50  
Email : [mairie@ginasservis.com](mailto:mairie@ginasservis.com)

**ARTICLE 13 : Ampliation**

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- M. Le Préfet du Var,
- M. Le Président du Tribunal Administratif de Toulon,
- et à M. le commissaire enquêteur.

GINASSERVIS, le 1er Avril 2025

Le Maire,

**H. PHILIBERT**



*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.*

MAIRIE de GINASSERVIS  
Place du Docteur Richaud - 83560 GINASSERVIS  
Tel : 04.98.05.21.41 – Fax : 04.98.05.21.50  
Email : mairie@ginasservis.com

## 9 Avis d'enquête publique

### 9.1 Avis d'enquête publique (format réduit)

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## Modification de droit commun n°1 du PLU de Ginasservis

Par arrêté municipal n°37 en date du 1<sup>er</sup> avril 2025 le Maire de la commune de Ginasservis a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La modification de droit commun n°1 a fait l'objet d'une évaluation environnementale. L'avis de l'Autorité Environnementale (MRAe) et la réponse à cet avis sont joints au dossier d'enquête.

M. MILANDRI a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

## L'enquête se déroulera du mardi 22 avril 2025 à 9h00 au vendredi 23 mai 2025 à 18h00, en Mairie de Ginasservis

Le projet de Modification de droit commun n°1 du PLU a pour objet d'ouvrir à l'urbanisation la zone 2AUe du Pied de la Chèvre, afin d'y autoriser la création d'une zone d'activités intercommunale à dominante artisanale et un Centre d'Incendie et de Secours.

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- En mairie pendant toute la durée de l'enquête du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00
- Sur le site internet [www.ginasservis.fr](http://www.ginasservis.fr)

Chacun pourra consigner éventuellement ses observations et propositions du **mardi 22 avril 2025 à 9h00 au vendredi 23 mai 2025 à 18h00** :

- Sur le registre papier d'enquête disponible en Mairie, aux jours et horaires cités ci-dessus
- Par courrier postal : M. le commissaire enquêteur, Modification de droit commun n°1 du PLU, Mairie de Ginasservis, Place du Docteur Richaud 83560 Ginasservis
- Par mail : [epginasservis@gmail.com](mailto:epginasservis@gmail.com)
- Auprès du commissaire enquêteur pendant ses permanences organisées à la Mairie aux jours et horaires suivants :

**Mardi 22 avril 2025 de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête),**

**Vendredi 9 mai 2025 de 14h00 à 18h00,**

**Vendredi 23 mai 2025 de 16h00 à 18h00 (clôture de l'enquête).**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site [www.ginasservis.fr](http://www.ginasservis.fr) et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de cette enquête, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification de droit commun n°1 du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, et notamment des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur le Maire par courrier : M. le Maire, Modification de droit commun n°1 du PLU, Mairie de Mairie de Ginasservis, Place du Docteur Richaud 83560 Ginasservis ou par téléphone au 04 98 05 21 41.

9.2 Certificat d'affichage

**DEPARTEMENT DU VAR**  
**COMMUNE DE GINASSERVIS 83560**  
**ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE**  
**MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME.**

**CERTIFICAT DE DEBUT D’AFFICHAGE**

De l’AVIS et de l’ARRETE MUNICIPAL du 1<sup>ER</sup> AVRIL 2025

D’ouverture d’une enquête publique de : ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE  
MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D’URBANISME.

\*\*\*\*\*

Je soussigné, Hervé PHILIBERT Maire de la commune de Ginasservis, certifie et atteste sur l’honneur que l’AVIS et l’ARRETE MUNICIPAL d’ouverture d’enquête publique précitée ont bien été affichés en mairie aux emplacements habituellement réservés à cet effet :

Le 2 Avril 2025

Cachet de la mairie :



PJ : PHOTOS

Fait à Ginasservis

Le : 2 Avril 2025

Le Maire,

  
Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué  
LAURENT MÉAUME





**MAIRIE DE GINASSERVIS**  
**CODE INSEE 83066**



**AGENT DE  
SURVEILLANCE  
DE LA VOIE  
PUBLIQUE**

**PREMIER RAPPORT DE CONSTATATIONS D’AFFICHAGE  
D’ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE  
MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU PLAN  
LOCAL D’URBANISME**

Affaire suivie par : Rémy GILLET

Fonction : Agent de Surveillance de la Voie Publique

Agréé par : Monsieur le Procureur de la République le 06 février 2006

Assermenté par : Monsieur le Juge d’Instance le 21 mars 2006

Assermenté par : le TJ de DRAGUIGNAN le 26 novembre 2007

Commissionné par Monsieur le Maire de GINASSERVIS : arrêté N°2021/ COMMISS/001 le 15 juillet 2021

A.S.V.P

VILLE DE  
GINASSERVIS**RAPPORT N°**

2025-04-05

**OBJET**

Premier rapport de constatation d'avis d'enquête publique portant sur le projet de modification de droit commun n°1 du PLU de Ginasservis du mardi 22 avril 2025 à 09h00 au vendredi 23 mai 2025 à 18h00 en Maire de Ginasservis

**LIEU D'AFFICHAGE**

- Pied de La Chèvre
- Halte routière
- Parking école
- Porte Mairie
- Salle communale « La Ruche »

**PIECES JOINTES**

10 photographies

**RAPPORT DE CONSTATATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq, le deux du mois d'avril,

Nous, Rémy GILLET, Agent de Surveillance de la Voie Publique,

Agent assermenté, en résidence à la Mairie de GINASSERVIS-83560,  
Agissant en tenue d'uniforme et revêtu des insignes apparents de nos fonctions,  
conformément aux ordres reçus de Monsieur le Maire de GINASSERVIS.

Vu les articles L.2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants :

**PREAMBULE :**

---Nous trouvant au service---

---Certifions avoir été requis par le service urbanisme de la Mairie de GINASSERVIS, et notamment à la demande de Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, afin de procéder aux constatations de l'affichage portant sur le projet de modification de droit commun n°1 du PLU de Ginasservis du mardi 22/04/2024 à 09h00 au vendredi 23/05/2025 à 18h00 et à la première constatation de ce dernier sur la porte d'entrée de la Mairie, les panneaux d'affichage de la Halte routière, de la salle communale La Ruche, du parking de l'école et enfin sur le lieu même du projet---

**CONSTATATIONS :**

---Constatons à 16 heures 30 minutes, la présence de l'avis d'enquête publique affiché de manière parfaitement visible et lisible depuis le domaine public sur le portail du lieu du projet situé quartier Pied de La Chèvre (cf. photographie N°1 et N°2)---

---Constatons à 16 heures 37 minutes, la présence de l'avis d'enquête publique affiché de manière parfaitement visible et lisible depuis le domaine public sur le panneau d'affichage de la Halte routière (cf. photographie N°3 et N°4)---

---Constatons à 16 heures 42 minutes, la présence de l'avis d'enquête publique affiché de manière parfaitement visible et lisible depuis le domaine public sur le panneau d'affichage du parking de l'école (cf. photographie N°5 et N°6)---

---Constatons à 16 heures 48 minutes, la présence de l'avis d'enquête publique affiché de manière parfaitement visible et lisible depuis le domaine public sur la porte d'entrée de la Mairie (cf. photographie N°7 et N°8)---

Agent Rémy GILLET  
A.S.V.P

-Page 1/2-2025-04-05

**A.S.V.P**



**VILLE DE  
GINASSERVIS**

*Suite du rapport de constatations n° 2025-04-05 du 02/04/2025 – Affaire affichage avis d'enquête publique*

---Constatons à 18 heures 57 minutes, la présence de l'avis d'enquête publique affiché de manière parfaitement visible et lisible depuis le domaine public sur le panneau d'affichage de la salle communale « La Ruche » (cf. photographie N°9 et N°10)---

MESURES PRISES :

---Réalisons plusieurs clichés photographiques de l'affichage réalisé sur les lieux prévus à cet effet, que nous annexons au présent rapport de constatations---

SUR LES FAITS :

---Rédigeons le présent rapport de constatations d'affichage pour être transmis au service urbanisme de GINASSERVIS ainsi qu'à Monsieur Le Maire de GINASSERVIS, à toutes fins utiles et nécessaires---

---Fait et saisi à GINASSERVIS, le deux avril deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures et trente minutes---

**Agent Rémy GILLET  
A.S.V.P**



DESTINATAIRE

-Monsieur le Maire de  
Ginasservis  
-Service urbanisme de  
Ginasservis  
-Archives du service

**ARCHIVES N°**

---095/2025---

-Page 2/2-2025-04-05



## COMMUNE DE GINASSERVIS



Rémy GILLET  
ASVP

Rapport N° 2025-04-05 du 02/04/2025

### **PHOTOGRAPHIE N° 1 : AFFICHAGE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

#### **QUARTIER PIED DE LA CHEVRE**

#### **MODIFICATION DE DROIT COMMUNE N°1 DU PLU**



#### **OBSERVATIONS**

- ☞ Affichage lisible et visible du public et de la voie carrossable
- ☞ Prise de vue d'ensemble
- ☞ Cette photo est réalisée à l'aide d'un appareil de marque NIKON COOLPIX et sans zoom



# COMMUNE DE GINASSERVIS



Rémy GILLET  
ASVP

Rapport N° 2025-04-05 du 02/04/2025

**PHOTOGRAPHIE N° 2 : AFFICHAGE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**QUARTIER PIED DE LA CHEVRE**

**MODIFICATION DE DROIT COMMUNE N°1 DU PLU**



**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**  
Modification de droit commun n°1 du PLU de Ginasservis

L'enquête se déroulera du mardi 22 avril 2025 à 9h00 au vendredi 23 mai 2025 à 18h00, en Mairie de Ginasservis

**OBSERVATIONS**

- ☞ Affichage lisible et visible du public et de la voie carrossable
- ☞ Prise de vue rapprochée
- ☞ Cette photo est réalisée à l'aide d'un appareil de marque NIKON COOLPIX et sans zoom



## COMMUNE DE GINASSERVIS



Rémy GILLET  
ASVP

Rapport N° 2025-04-05 du 02/04/2025

### **PHOTOGRAPHIE N° 3 : AFFICHAGE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

#### **PANNEAU HALTE ROUTIERE**

#### **MODIFICATION DE DROIT COMMUNE N°1 DU PLU**



#### **OBSERVATIONS**

- ☞ Affichage lisible et visible du public et de la voie carrossable
- ☞ Prise de vue d'ensemble
- ☞ Cette photo est réalisée à l'aide d'un appareil de marque NIKON COOLPIX et sans zoom



## COMMUNE DE GINASSERVIS



Rémy GILLET  
ASVP

Rapport N° 2025-04-05 du 02/04/2025

### **PHOTOGRAPHIE N° 4 : AFFICHAGE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

#### **PANNEAU HALTE ROUTIERE**

#### **MODIFICATION DE DROIT COMMUNE N°1 DU PLU**



#### **OBSERVATIONS**

- ☞ Affichage lisible et visible du public et de la voie carrossable
- ☞ Prise de vue rapprochée
- ☞ Cette photo est réalisée à l'aide d'un appareil de marque NIKON COOLPIX et sans zoom



## COMMUNE DE GINASSERVIS



Rémy GILLET  
ASVP

Rapport N° 2025-04-05 du 02/04/2025

### **PHOTOGRAPHIE N° 5 : AFFICHAGE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

#### **PANNEAU PARKING ECOLE**

#### **MODIFICATION DE DROIT COMMUNE N°1 DU PLU**



#### **OBSERVATIONS**

- ☞ Affichage lisible et visible du public et de la voie carrossable
- ☞ Prise de vue d'ensemble
- ☞ Cette photo est réalisée à l'aide d'un appareil de marque NIKON COOLPIX et sans zoom



## COMMUNE DE GINASSERVIS



Rémy GILLET  
ASVP

Rapport N° 2025-04-05 du 02/04/2025

### **PHOTOGRAPHIE N° 6 : AFFICHAGE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

#### **PANNEAU PARKING ECOLE**

#### **MODIFICATION DE DROIT COMMUNE N°1 DU PLU**



#### **OBSERVATIONS**

- ☞ Affichage lisible et visible du public et de la voie carrossable
- ☞ Prise de vue rapprochée
- ☞ Cette photo est réalisée à l'aide d'un appareil de marque NIKON COOLPIX et sans zoom



**COMMUNE DE GINASSERVIS**



Rémy GILLET  
ASVP

Rapport N° 2025-04-05 du 02/04/2025

**PHOTOGRAPHIE N° 7 : AFFICHAGE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**PORTE ENTREE MAIRIE**

**MODIFICATION DE DROIT COMMUNE N°1 DU PLU**



**OBSERVATIONS**

- ☞ Affichage lisible et visible du public et de la voie carrossable
- ☞ Prise de vue d'ensemble
- ☞ Cette photo est réalisée à l'aide d'un appareil de marque NIKON COOLPIX et sans zoom



## COMMUNE DE GINASSERVIS



Rémy GILLET  
ASVP

Rapport N° 2025-04-05 du 02/04/2025

### PHOTOGRAPHIE N° 8 : AFFICHAGE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

#### PORTE ENTREE MAIRIE

#### MODIFICATION DE DROIT COMMUNE N°1 DU PLU



#### OBSERVATIONS

- ☞ Affichage lisible et visible du public et de la voie carrossable
- ☞ Prise de vue rapprochée
- ☞ Cette photo est réalisée à l'aide d'un appareil de marque NIKON COOLPIX et sans zoom



## COMMUNE DE GINASSERVIS



Rémy GILLET  
ASVP

Rapport N° 2025-04-05 du 02/04/2025

### **PHOTOGRAPHIE N° 9 : AFFICHAGE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**SALLE COMMUNALE « LA RUCHE »**

**MODIFICATION DE DROIT COMMUNE N°1 DU PLU**



#### **OBSERVATIONS**

- ☞ **Affichage lisible et visible du public et de la voie carrossable**
- ☞ **Prise de vue d'ensemble**
- ☞ **Cette photo est réalisée à l'aide d'un appareil de marque NIKON COOLPIX et sans zoom**



# COMMUNE DE GINASSERVIS



Rémy GILLET  
ASVP

Rapport N° 2025-04-05 du 02/04/2025

**PHOTOGRAPHIE N° 10 : AFFICHAGE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**SALLE COMMUNALE « LA RUCHE »**

**MODIFICATION DE DROIT COMMUNE N°1 DU PLU**

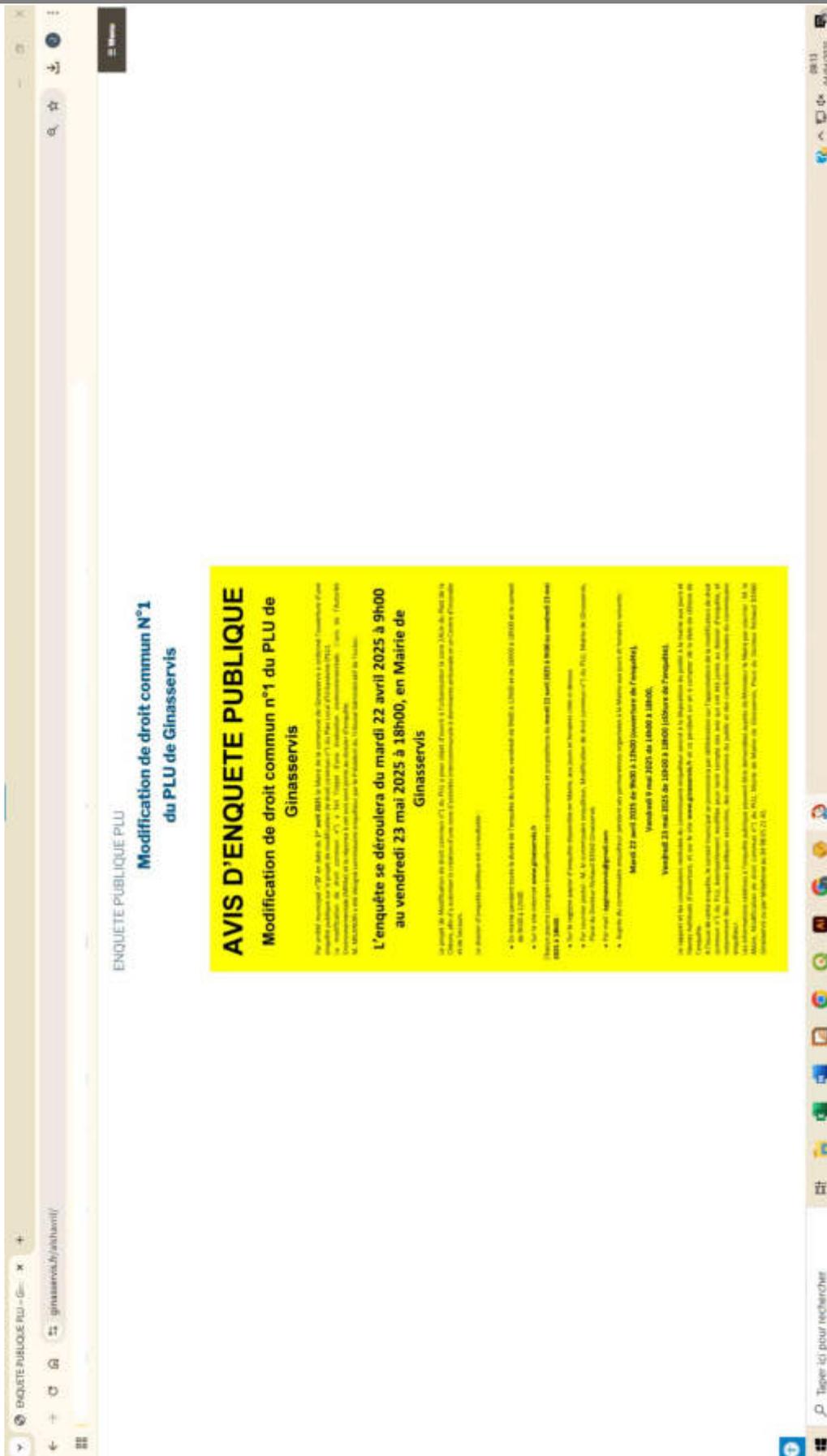
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
Modification de droit commun n°1 du PLU de Ginasservis

L'enquête se déroulera du mardi 22 avril 2025 à 9h00 au vendredi 25 mai 2025 à 18h00, en Mairie de Ginasservis

**OBSERVATIONS**

- ☑ Affichage lisible et visible du public et de la voie carrossable
- ☑ Prise de vue rapprochée
- ☑ Cette photo est réalisée à l'aide d'un appareil de marque NIKON COOLPIX et sans zoom

9.3 Publication de l'avis sur le site internet de la mairie



# 9.4 Parutions dans la presse J-15

❖ Journal n°1 : parution dans Var-Matin le vendredi 4 avril 2025

var-matin  
VENDREDI 4 AVRIL 2025

## LES APPELS D'OFFRES ET LÉGALES

Courtoisement à l'attention de M. le Maire de la commune de Saint-Cyr-sur-Mer, le vendredi 4 avril 2025, en vertu de l'article L. 2121-1 du Code de la commune, il est procédé à la publication de l'avis de concertation du public relatif à l'élaboration et à la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Cyr-sur-Mer, conformément à l'article L. 100-1 du Code de l'urbanisme. L'avis de concertation est ouvert du vendredi 4 avril 2025 au vendredi 11 avril 2025, à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer, 100 rue de la République, 83120 Saint-Cyr-sur-Mer.

### AVIS ADMINISTRATIFS



**AVIS DE CONCERTATION DU PUBLIC**

**AMénagement d'ouvrage à Pradonville**

En application de l'article L. 1033-1 et R. 1033-1 du Code de l'urbanisme et conformément à la délibération n°2024-03 du conseil municipal du 20 mars 2024, une concertation publique est organisée pour le projet d'aménagement de l'ouvrage de Pradonville.

**AVIS DE CONCERTATION DU PUBLIC**

**AMÉNAGEMENT D'UN SITE À PRADONVILLE**

En application de l'article L. 1033-1 et R. 1033-1 du Code de l'urbanisme et conformément à la délibération n°2024-03 du conseil municipal du 20 mars 2024, une concertation publique est organisée pour le projet d'aménagement de l'ouvrage de Pradonville.



**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté municipal n°101 du 24 avril 2025, le Maire de la commune de GINASSERVIS a autorisé l'élaboration et la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de GINASSERVIS.

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté municipal n°101 du 24 avril 2025, le Maire de la commune de GINASSERVIS a autorisé l'élaboration et la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de GINASSERVIS.

### FORMALITÉS DIVERSES

**AVIS**

Le Conseil municipal de la commune de GINASSERVIS a autorisé l'élaboration et la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de GINASSERVIS.

### VIE DES SOCIÉTÉS

**CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte en date du 24 avril 2025, les associés ont constitué la société de droit privé à responsabilité limitée, dite "SARL LA GINASSERVIS".

### AVIS D'ENQUÊTES



**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

En application de l'article L. 1033-1 et R. 1033-1 du Code de l'urbanisme et conformément à la délibération n°2024-03 du conseil municipal du 20 mars 2024, une concertation publique est organisée pour le projet d'aménagement de l'ouvrage de Pradonville.

Permis de construire	Mise en service
1001 du 24 avril 2025	1001 - 1002
1002 du 24 avril 2025	1003 - 1004
1003 du 24 avril 2025	1005 - 1006
1004 du 24 avril 2025	1007 - 1008

### AVIS D'APPELS



**AVIS DE CONCESSION RÉGIME ORDINAIRE**

**Exploitation de l'aire de carénage à Hyères**

Accueil des candidats : Commune d'Hyères, Mairie de Hyères, 100 rue de la République, 83100 Hyères.

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

Le Maire de la commune de GINASSERVIS a autorisé l'élaboration et la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de GINASSERVIS.

### AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

Le Maire de la commune de GINASSERVIS a autorisé l'élaboration et la mise à jour du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de GINASSERVIS.

**PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES**

Scannez le QR Code



**FACILITEZ VOUS LES FORMALITÉS !**

var-matin 04 83 38 71 49 - legales@reco.mt.fr

La consultation ou l'information, sous quelque forme que ce soit, de nos sites ou informations est interdite.

❖ Journal n°2 : parution dans Var-Information le vendredi 4 avril 2025

## URBANISME

Var



COMMUNE DE GINASSERVIS

### Avis d'Enquête publique

Par arrêté municipal n°37 en date du 1er avril 2025 le Maire de la COMMUNE DE GINASSERVIS a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

La procédure a fait l'objet d'une évaluation environnementale.

L'avis de l'Autorité Environnementale et la réponse à cet avis sont joints au dossier d'enquête. M. MILANDRI a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulon.

**L'enquête se déroulera du mardi 22 avril 2025 à 9h00 au vendredi 23 mai 2025 à 18h00**

Le projet de Modification du PLU a pour objet d'ouvrir à l'urbanisation la zone ZAUE du Pied de la Chèvre, afin d'y autoriser la création d'une zone d'activités intercommunale à dominante artisanale et un Centre d'Incendie et de Secours. Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie pendant toute la durée de l'enquête du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 et sur le site [www.ginasservis.fr](http://www.ginasservis.fr)

Chacun pourra consigner ses observations et propositions du 22 avril 2025 à 9h00 au 23 mai 2025 à 18h00 sur le registre papier d'enquête disponible en Mairie, aux jours et horaires cités ci-dessus :

**Par courrier postal :**

M. le commissaire enquêteur  
Modification de droit commun n°1 du PLU  
MAIRIE DE GINASSERVIS  
Place du Docteur Richaud  
83560 GINASSERVIS

**Par mail :** [ecginasservis@gmail.com](mailto:ecginasservis@gmail.com)

**et auprès du commissaire enquêteur pendant ses permanences organisées à la Mairie**

**aux jours et horaires suivants :**

Mardi 22 avril 2025 de 9h00 à 12h00

Vendredi 9 mai 2025 de 14h00 à 18h00

Vendredi 23 mai 2025 de 16h00 à 18h00 (clôture de l'enquête)

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site [www.ginasservis.fr](http://www.ginasservis.fr) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification de droit commun n°1 du PLU, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, et notamment des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

**Les informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur le Maire par courrier :**

M. le Maire  
Modification de droit commun n°1 du PLU  
MAIRIE DE GINASSERVIS  
Place du Docteur Richaud  
83560 GINASSERVIS

ou par téléphone au 04 96 05 21 41.

(EP43213)



**PUBLIEZ VOS ANNONCES  
DE VENTES AUX ENCHÈRES SUR  
TOUS LES DÉPARTEMENTS DE FRANCE**

VOUS SOUHAITEZ VENDRE UN BIEN IMMOBILIER AUX ENCHÈRES ?

04 91 13 66 08  
[ventes@legal2digital.com](mailto:ventes@legal2digital.com)

LE VAR INFORMATION N° 5139

41

Vendredi 4 avril 2025

## VENTES JUDICIAIRES

Var

Jean-Dominique GROSSETTI  
Commissaire-priseur Judiciaire  
134 Avenue de l'Europe - 83300 DRAGUIGNAN  
Tel : 04 94 50 62 47 - Fax : 04 94 99 24 21  
[etudegrossetti@hdvdraguignan.com](mailto:etudegrossetti@hdvdraguignan.com)

### CALENDRIER DES VENTES AVRIL 2025

#### Mardi 8 avril 2025 à 10h00

Visite de 9h30 à 10h00

**VENTE DE MATERIEL ET AGENCEMENT D'UN RESTAURANT**  
Vente en LIVE

Lieu de vente :  
**La Motte (83920).**

L'adresse sera dévoilée sur [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com), à 00h00 le 08/04/2025

**VENTE EN LIVE SUR [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com)**  
Lots volontaires : frais acheteurs 22% en sus de la vente

Les enchères continuent à être reçues, le cas échéant, par téléphone, par mail ou via [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com).

#### Mercredi 9 avril 2025 à 10h00

Visite de 9h30 à 10h00

**Suite à la liquidation judiciaire de HLG à enseigne  
« LE CIGALON »**  
**VENTE DE MATERIEL ET AGENCEMENT D'UN RESTAURANT**  
Vente en LIVE

Lieu de vente :

**5 Rue du Grand Chemin, Quartier Santeigout, 83780 Flayosc**

**VENTE EN LIVE SUR [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com)**

Lots judiciaires : frais acheteurs 14,28% en sus de la vente

Les enchères continuent à être reçues, le cas échéant, par téléphone, par mail ou via [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com).

#### Mardi 15 avril 2025 à 10h00,

visite à 9h30

**VENTE DE VEHICULES ET MATERIELS PROFESSIONNELS**  
Vente en LIVE

Lieu de vente :

**HOTEL DES VENTES DE DRAGUIGNAN –  
134 Avenue de l'Europe – 83300 Draguignan**

**VENTE EN LIVE SUR [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com)**

Lots judiciaires : 14,28% en sus de la vente  
Lots volontaires : frais acheteurs 22% en sus de la vente

La visite des véhicules et des lots se trouvant sur le parc se déroulera la veille de la vente : le lundi 14/04/2025 de 14h00 à 16h00 sis ZAC DES CAVIERES – ROUTE DE TOULON – 83170 CAMPS LA SOURCE, et les véhicules seront vendus sur désignation le mardi 15/04/2025 à 10h00 à l'Hôtel des ventes de Draguignan.

Les enchères continuent à être reçues, le cas échéant, par téléphone, par mail ou via [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com).

#### Mardi 22 avril 2025 à 10h00,

Visite de 9h00 à 10h00

**MILITARIA, DECORATIONS, SOUVENIRS HISTORIQUES**  
Vente en LIVE

Lieu de vente :

## 9.5 Parutions dans la presse J+8

❖ *Journal n°1 :*

*L'avis sera inséré dans la dossier administratif d'enquête publique lorsqu'il sera paru au journal.*

❖ *Journal n°2 :*

*L'avis sera inséré dans la dossier administratif d'enquête publique lorsqu'il sera paru au journal.*